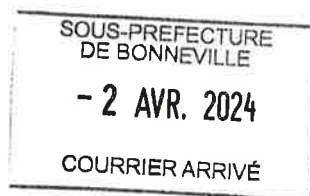


C.C.A.S.
Centre communal d'action sociale



Publié sur le site internet de la commune le : 04/04/2024
MASSAROTTI Yves, président du C.C.A.S. de la commune de Vougy

N° CCASD2024_05

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-huit heures, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, président, dûment convoqués.

Date de convocation : 12 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 5

Absente excusée : 1

Absente ayant donné pouvoir : 1

BOUACHRAOUI Saïda ayant donné procuration à MASSAROTTI Yves

Votants : 6

Quorum atteint

Secrétaire de séance : PEPIN Nathalie

MEMBRES	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves – Président	x	
PEPIN Nathalie	x	
BOUACHRAOUI Saïda		x
GLIÈRE Marie-Christine		x
RUBIN-DELANCHY Christine	x	
COLLET Jean-Michel	x	
AVOGADRO Noël	x	

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS – EXERCICE 2024

Monsieur le président expose aux membres du C.C.A.S. les propositions d'attribution de subventions pour l'année 2024 :

Associations	Subventions versées 2023	Propositions 2024
Associations à vocation sociale		
ADMR	1 600,00 €	1 600,00 €
AFSEP	100,00 €	100,00 €
ALMA 74	200,00 €	200,00 €
APRETO	200,00 €	200,00 €
LOCOMOTIVE	200,00 €	200,00 €
ALLER PLUS HAUT	200,00 €	200,00 €
France ALZHEIMER	200,00 €	200,00 €
HANDI SPORT BONNEVILLE	200,00 €	200,00 €
RESTAURANTS DU CŒUR 74	200,00 €	200,00 €
ARVE REFUGIES	150,00 €	150,00 €
AFM TELETHON	200,00 €	200,00 €
SECOURS POPULAIRE Français	200,00 €	200,00 €
ESPACE FEMMES	200,00 €	200,00 €
AFTC Haute-Savoie	100,00 €	100,00 €
La Ligue contre le Cancer	200,00 €	200,00 €
Association L'École à l'Hôpital	200,00 €	200,00 €
GIS France	100,00 €	100,00 €
SEPAS Impossible	100,00 €	100,00 €
Club de l'Amitié de Marnaz	- €	200,00 €
TOTAL	4 550,00 €	4 750,00 €

Le conseil d'administration du C.C.A.S. après avoir délibéré, à l'unanimité,

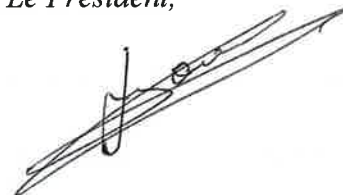
- **APPROUVE** l'attribution des subventions de l'exercice 2024 telles que proposées et présentées dans l'exposé ci-avant pour un montant total de 4 750.00 € ;
- **DIT** que les sommes sont inscrites au budget primitif 2024.

La secrétaire,



Nathalie PEPIN

Le Président,



Yves MASSAROTTI

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration du C.C.A.S.